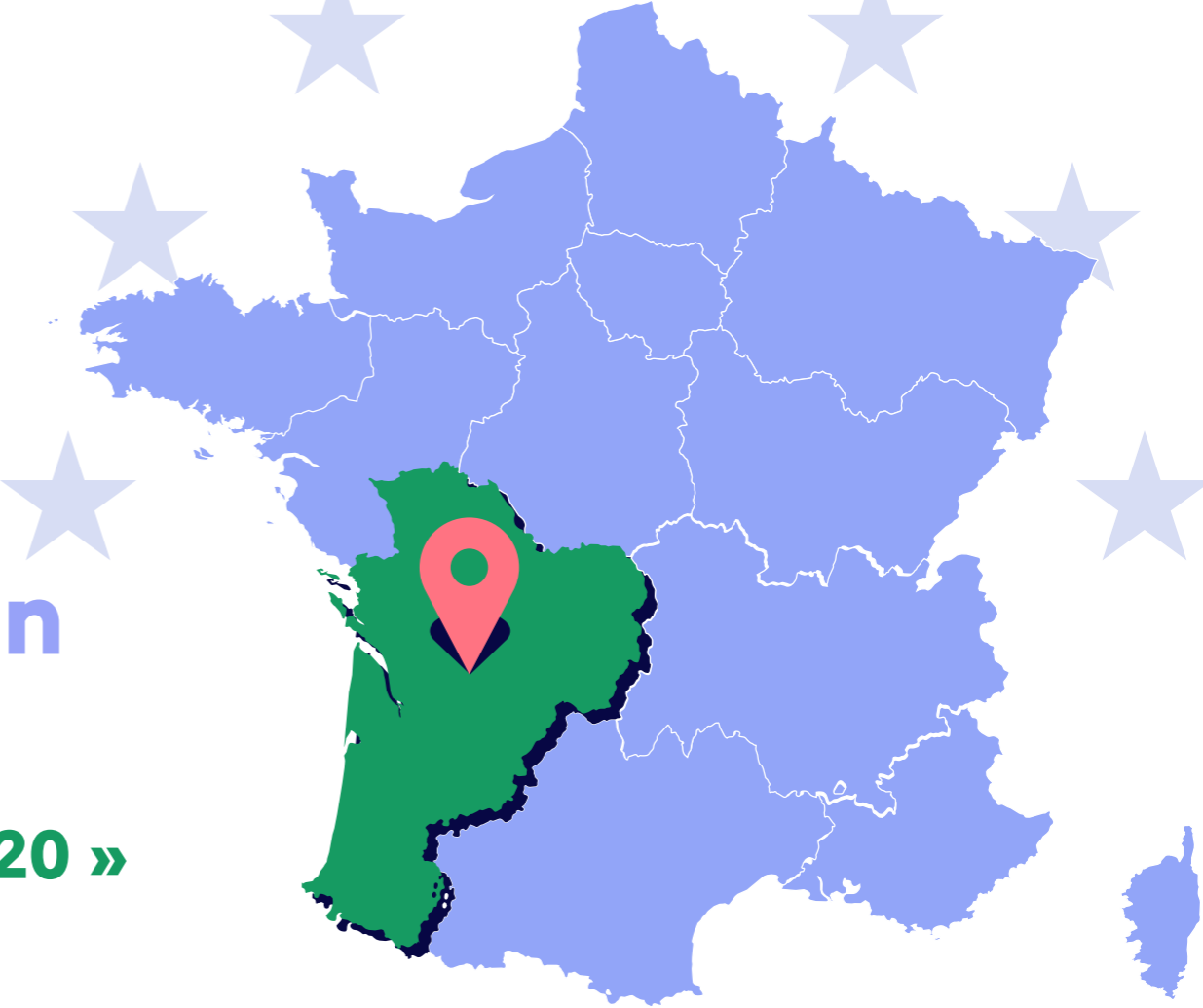


Le FSE et l'IEJ en région

Nouvelle-Aquitaine

PoN « Emploi et inclusion 2014-2020 »

PoN IEJ



Les indicateurs clés de la région

(source : INSEE)

5 999 982

Population

2 672 081

Population active 15-64 ans

7,8 %

Taux de chômage

13,5 %

Taux de pauvreté

22 %

Part des non ou peu diplômés dans la population non scolarisée

Vue d'ensemble de l'intervention du FSE (PoN et Po DOM) et de l'IEJ par priorité d'investissement dans la Région

218 052 457 €

Montants UE programmés à la date

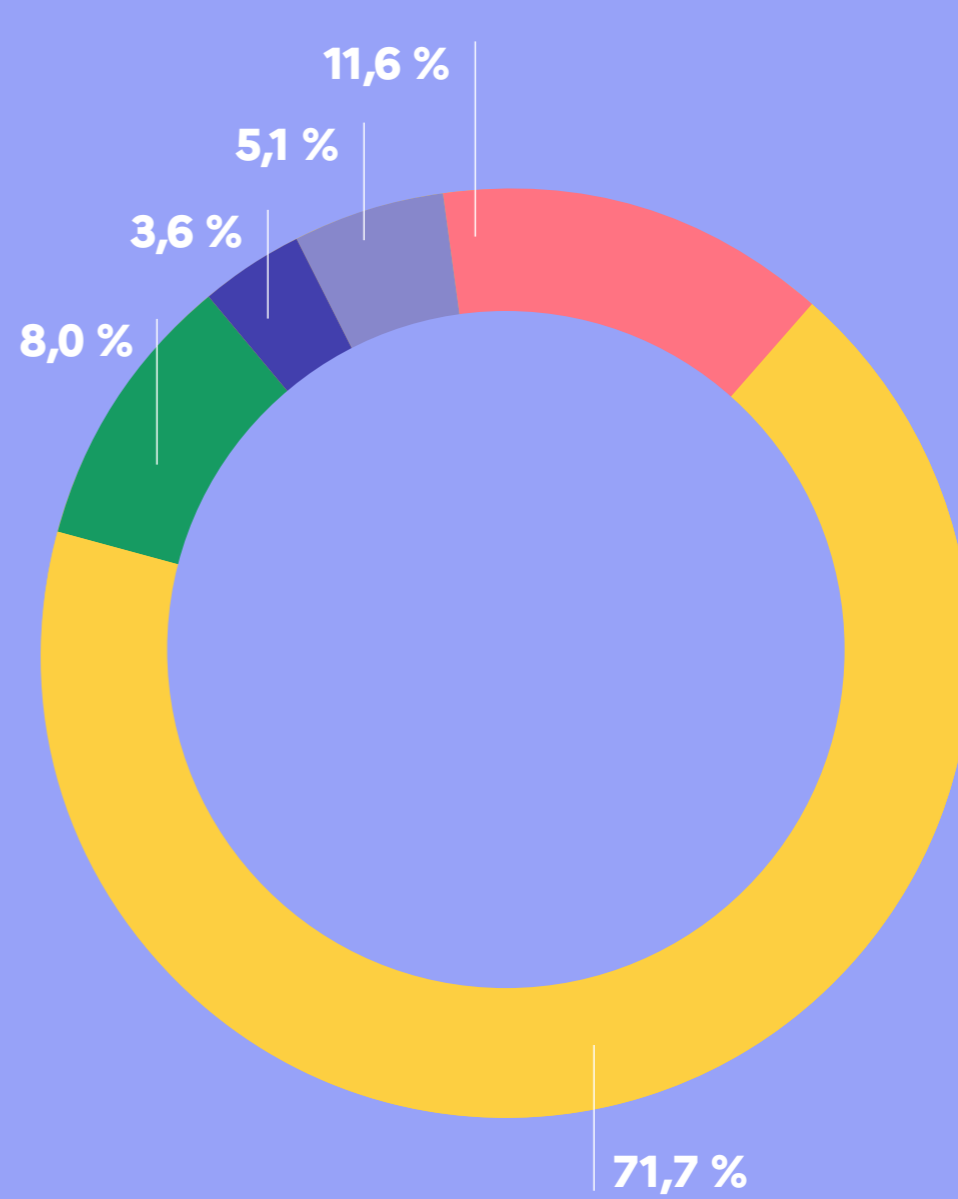


Thèmes d'accompagnement

- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté
- Formation et accompagnement des salariés et licenciés économiques
- Accompagnement vers l'emploi
- Prévention du décrochage scolaire
- Accompagnement des jeunes NEET

Nombre d'opérations (hors volet national)

2 477



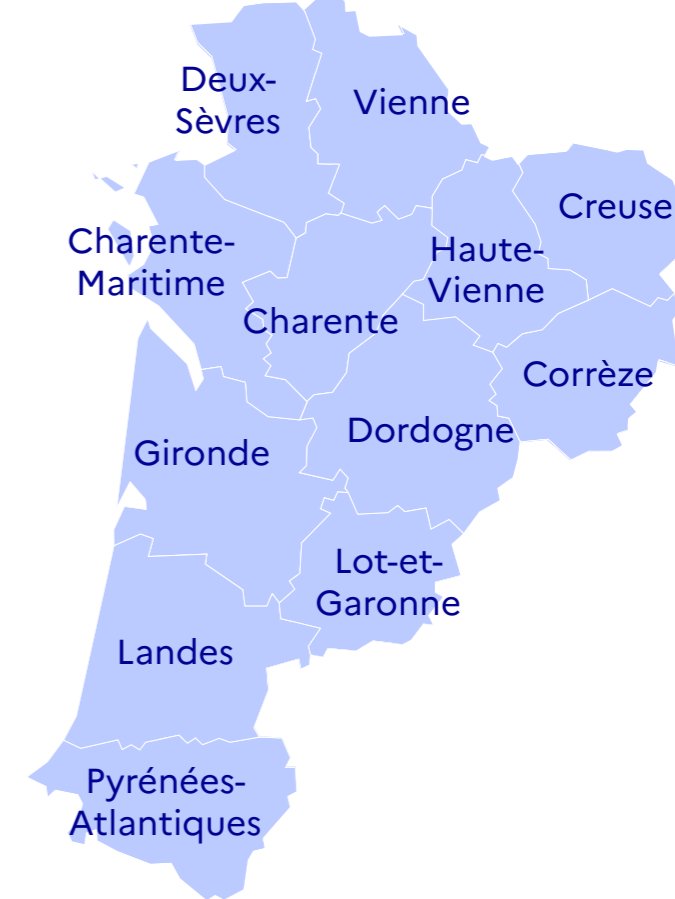
Données relatives aux participants

Nombre de participants FSE/IEJ

389 546

Taux de couverture du FSE /département*

Charente	17,9 %	Landes	9,9 %
Charente-Maritime	18,4 %	Lot-et-Garonne	23,2 %
Corrèze	11,8 %	Pyrénées-Atlantiques	14,9 %
Creuse	16,8 %	Deux-Sèvres	11,8 %
Dordogne	14,8 %	Vienne	13,8 %
Gironde	12,3 %	Haute Vienne	18,6 %



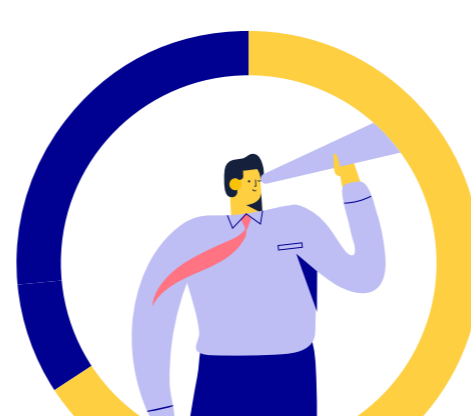
*Nombre de participants FSE rapporté à la population active de chaque département

Sexe

51,6 % de femmes

48,4 % d'hommes

Âge



24,9 %
d'origine étrangère

9,0 %
les personnes en situation de handicap

49,8 %
bénéficiaires des minima sociaux

7,6 %
QPV

Niveau de diplôme

55,3 %

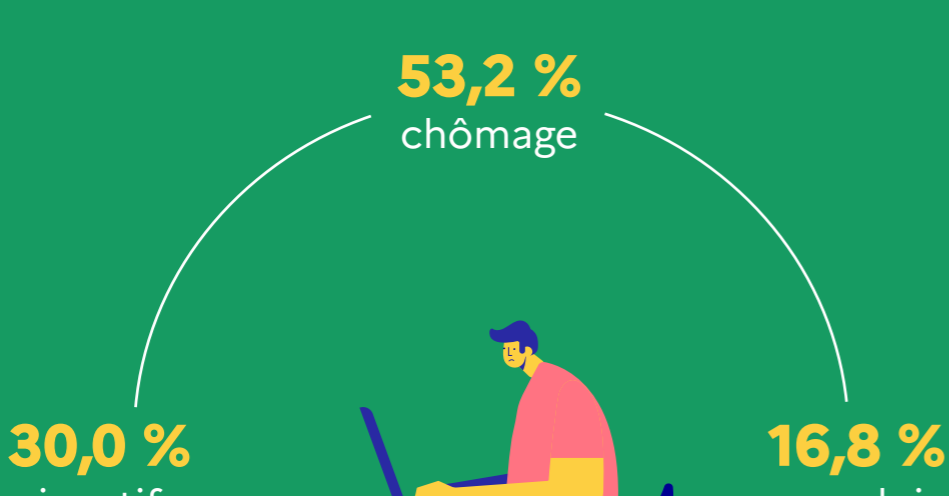
24,4 %

16,1 %

- CITE 0 (sans scolarité) **4,2 %**
- CITE 1 ou 2 (primaire et collège) **55,3 %**
- CITE 3 ou 4 (cap, bep et lycée) **24,4 %**
- CITE 5 à 8 (études supérieures) **16,1 %**

Les données participants du volet national ont été réparties entre les différentes régions et départements en référence à l'adresse de chaque participant.

Les effets des opérations FSE



Statut à l'entrée



Statut à la sortie

Type d'emploi à la sortie

(Pour ceux qui accèdent à l'emploi)

45,7 %

19,4 %

22,3 %

12,6 %

- Accède à un emploi durable (CDD de 6 mois ou plus)
- Accède à un emploi temporaire
- Accède à un emploi aidé
- Accède à une activité d'indépendant